

LA TUILE

JAB 2800 Délemont

journal satirique jurassien 36^e année - N° 424 mars 2007 - www.tuile.ch

Rédacteur resp. : P.-A. Marchand Administration : 2864 Soulce CCP la Tuile, 2800 Délemont 25-13545-4 Prix : Fr. 5.-
Abonnement : Fr. 45.- Abonnement de soutien : Fr. 50.- ou plus (surtout plus). e-mail : pa_marchand@bluewin.ch

Page 2	Éoliennes : on brasse beaucoup d'air pour une grosse arnaque
Page 7	Courtételle. Jo Gagnat, ex-flic : méprisable un jour, méprisable toujours !
Page 9	Le 25 août 2007, à Soulce, grande fiesta de <i>La Tuile</i>



Éoliennes : on brasse beaucoup d'air pour une grosse arnaque

Aspects suspects de politique énergétique

La boulimie effrénée et non freinée d'énergie électrique est encouragée par les distributeurs sans scrupules comme les FMB (Forces Motrices Bernoises), qui se foutent bien du gaspillage, mais ne pensent qu'aux bénéfices. Ces gulus goulus qui puent de La Goule ne raisonnent qu'en termes de production supplémentaire : centrales nucléaires, centrales thermiques à gaz et nouvelles énergies renouvelables. La seule mesure efficace serait d'agir au niveau des tarifs: suppression des rabais de quantités, suppression des tarifs préférentiels aux chauffages électriques et aux gros consommateurs, ou même instauration d'un tarif progressif plutôt que dégressif. Lorsqu'il est question d'énergies renouvelables autres que l'hydraulique, bien qu'on en connaisse aujourd'hui une demi-douzaine de formes, la loi du moindre effort impose l'image de l'éolienne, si expressive et facile à comprendre. Elle constitue l'image d'Épinal (Popeye aurait dit l'image d'Épinard) de l'énergie propre dans le subconscient populaire.

Des rapaces dans le vent

Avec la complicité de l'Office fédéral de l'Énergie, des petits malins (ou fief-fés coquins) surfent sur cet amalgame et l'entretiennent soigneusement à leur profit. Ils exploitent ce malentendu très répandu en Suisse, parce que nous croyons avoir du vent. Nous imaginons que quand une éolienne tourne, elle produit de l'électricité. Nous sommes béats d'admiration devant le gigantisme technique et industriel. Des gogos paient volontairement le double du prix usuel du kilowattheure (kWh) en s'imaginant réduire la production de CO₂, voire rendre les centrales nucléaires superflues.

Sur la base de l'expérience 1995 - 2006 de Juvent SA (Juvent = FMB), à Mont-Crosin/Mont-Soleil, la production des éoliennes sur l'Arc jurassien avoisine 10 à 12% de leur potentiel maximum, ce qui est nettement insuffisant.

Sur terre, les courants d'air exploitables (ni trop faibles, ni trop forts) sont rares et intermittents. Une éolienne n'est rentable que si elle fonctionne au moins à

25% de ses capacités. C'est le cas au Danemark et au nord de l'Allemagne, où elles atteignent 35%, ou en mer, où l'on arrive à 50%.

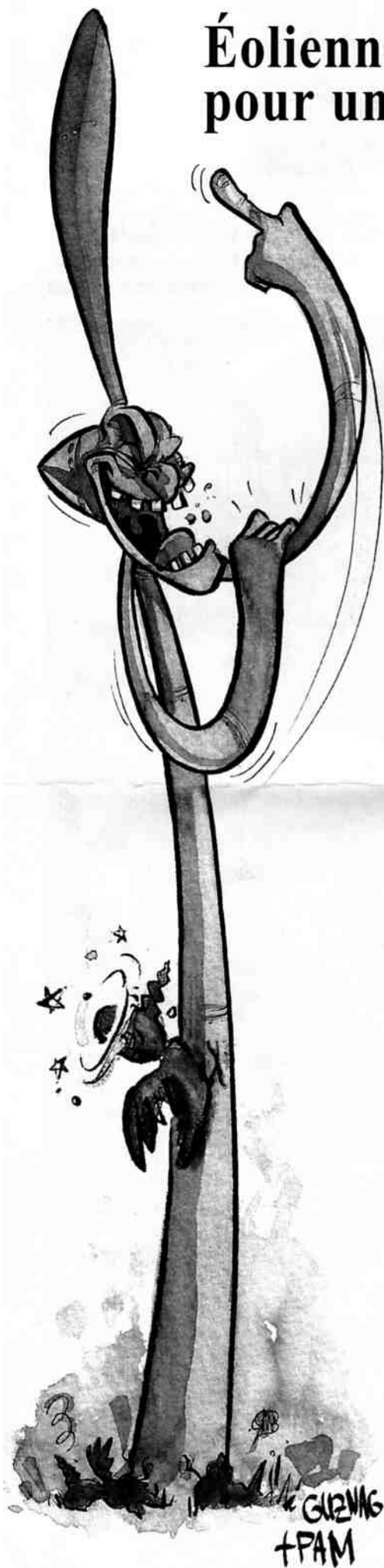
Les machines importées sont conçues pour des vents réguliers, horizontaux, monodirectionnels pendant de longues durées et moyennement forts.

Nos montagnes et collines freinent les vents, les rendent ascendants, descendants, tourbillonnants ou turbulents, se changeant très rapidement en bourrasques ou calmes plats. Ces faits sont perçus localement, mais valent pour tout le centre de l'Europe. Il faudrait quelque 500 km de pays plat ou de mer pour engendrer des vents efficaces.

En conclusion, certains font un tapage monstre pour des clopinettes, soit environ 1% de l'électricité, ou 1‰ de l'énergie consommée en Suisse, où les éoliennes sont aussi utiles que les fraiseuses à neige au Sahara.

Et le paysage, bordel !

On prend conscience de la valeur et de la qualité qu'avait le paysage quand il a été foutu en l'air. Les éoliennes auraient leur place dans des zones industrielles ou des fonds de vallées, entre l'autoroute et la ligne de chemin de fer. Mais comme le vent manque dans ces lieux, les promoteurs ont choisi de les placer sur les crêtes et sommets des plissements jurassiens. Pour éviter les turbulences des basses couches d'air, ils ont décidé qu'il fallait monter les axes le plus haut possible. La vraie limite à ce gigantisme est d'une part le transport routier des pales (mais ils les fabriqueront en pièces détachées et les assembleront sur place), et d'autre part, la portée des grues existantes (mais ils utiliseront des hélicos). À fin 2006, les sommets des rotors atteignent entre 180 et 200 m au-dessus du sol. Ce pléonasme, « au-dessus du sol », est pour vous situer l'horreur. Tour Eiffel : 325 mètres. Les crêtes et sommets jurassiens sont protégés ou méritent de l'être. On a déjà assez massacré Chasseral ! Les promoteurs d'éoliennes s'en foutent complètement. Ils prétendent que leurs machines enrichissent la nature. Ils disent que la perception du paysage est subjective, donc ça ne peut pas être un critère utilisable pour combattre leurs mastodontes à hélices. Ils clament que l'at-



teinte au paysage est minime, que les bocages et pâturages boisés subsistent, qu'on peut enlever ces étrons inutiles après 25 ans sans laisser de traces autres qu'un socle souterrain, et autres balivernes. Mais qui aura payé ces gadgets en pognon et destruction de la nature ? La terre que nous foulons est le fondement de la vie humaine, mais elle est aussi la principale ressource de l'âme. Sa dégradation porte atteinte à notre bien-être spirituel. Plus que tous les avoirs matériels prétendument indispensables, un paysage harmonieux conditionne notre existence. Et ça, ce n'est pas du vent !

Aspects techniques avec lesquels on nous nique

Les aérogénérateurs exploitent le vent afin de produire de l'électricité. Ils le font bien lorsque la vitesse du vent dépasse 5,5 mètres/seconde (env. 20 km/h) et n'atteint pas 25 m/s (90 km/h). Au-delà, les éoliennes se mettent en panne. Entre 2,5 et 5,5 m/s, elles tournent mais ne produisent rien. Ces p..., ces coquines d'hélices trompent leur monde. Quand il n'y a pas assez de vent pour produire, mais assez pour qu'elles tournent, non seulement elles ne servent à rien, mais elles consomment du courant. Combien ? Difficile à estimer, mais elles sont bourrées d'électronique et de moteurs. Ce schbintz sert à orienter le rotor dans le sens du vent. Lorsqu'il change sans cesse de direction et que la nacelle et le rotor pèsent plusieurs centaines de tonnes, ça bouffe une chiée de kWh. Chacune des trois pales est aussi motorisée pour pouvoir tourner sur son propre axe en fonction de la brise. La connexion électrique au réseau est un truc compliqué qui, pour des raisons de sécurité de l'approvisionnement, n'est pratiquée que si ça en vaut la peine, c'est-à-dire quand les génératrices produisent vraiment. Enfin, les machines sont connectées à la maison mère en permanence pour transmettre les données et assurer la télécommande, ce qui consomme aussi du jus. En résumé et en clair, les éoliennes qu'on voit tourner peuvent bouffer du courant plutôt qu'en produire.

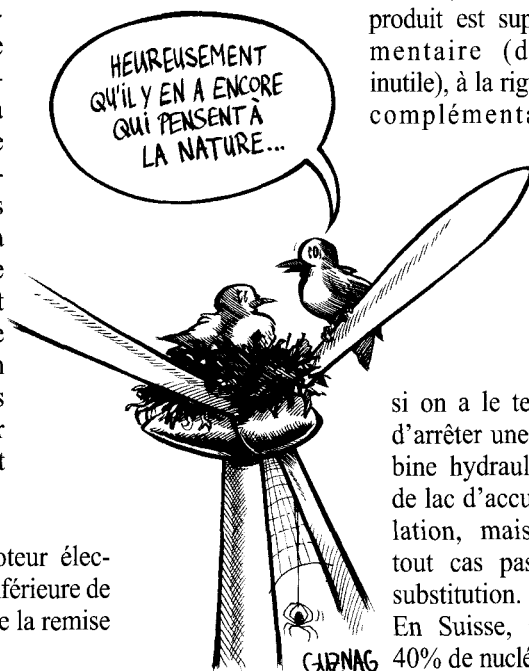
Certaines disposent d'un moteur électrique pour tourner en limite inférieure de régime, afin d'éviter l'effort de la remise en marche si le vent revenait.

Une éolienne aux Franches-Montagnes est plus complexe qu'une girouette radicale au Gouvernement

La qualité du vent (force, horizontalité, régularité, direction stable) est essentielle. Toute variation de ces facteurs diminue le rendement et peut endommager les machines. Il en va de même lorsque la vitesse du vent diffère considérablement entre le bas et le haut du rotor, ce qui provoque des distorsions sur l'axe.

Les kWh non consommés sont perdus (pas de stockage possible). La plus grande difficulté consiste à adapter la production aux variations de la consommation, qui sont immédiates : horaires, diurnes/nocturnes, en semaine ou week-end ou saisonnières. Il faut plus ou moins de temps pour arrêter ou mettre en marche une génératrice. Le nucléaire n'est pas en mesure de réagir selon les besoins. Il produit en permanence une énergie dite de ruban ou charge de base. L'hydraulique et les centrales thermiques sont plus rapides et peuvent être enclenchées ou déclenchées selon les besoins. L'éolien, qui dépend du vent, est par conséquent aléatoire, imprévisible au-delà de la météo à court terme, et impossible à enclencher à volonté, ce qui réduit fortement son efficacité. Il produit très souvent de l'énergie à des moments où personne ne la consomme. Quand il n'y a pas de vent suffisant, ce qui est le cas les 60% du temps, il faut assurer l'approvisionnement électrique par d'autres moyens.

Lorsqu'il y a du vent, le courant produit est supplémentaire (donc inutile), à la rigueur complémentaire



si on a le temps d'arrêter une turbine hydraulique de lac d'accumulation, mais en tout cas pas de substitution. En Suisse, avec 40% de nucléaire,

58% d'hydraulique et 2% d'autres sources énergétiques, il n'y a pratiquement pas de production électrique d'où émanent du CO₂ ou des gaz à effet de serre. C'est par conséquent une foutaise publicitaire de prétendre que les éoliennes contribuent à une diminution du réchauffement climatique. Que les tordus de tout acabit n'aillent pas dire que pour autant *La Tuile* roule pour le nucléaire !

Aspects financiers pour nous leurrer très haut et bien profond nous entuber

En Suisse, donc, les éoliennes ne peuvent pas être rentables faute de vents suffisants. Alors pourquoi des investisseurs sont-ils prêts à y implanter de gigantesques machines coûtant entre 4 et 5 millions chacune, sans les frais. C'est encore une fois le caractère symbolique des éoliennes qui entraîne une machinerie époustoufflante.

À la Berne fédérale, des politiciens en mal de profil écologique s'allient à des fonctionnaires (des chefs, bien sûr) engagés sur la base de leur foi pro-éolienne pour mettre en place un château de cartes appelé «**Énergie 2000**», puis «**Suisse Énergie**». Ce n'est que du flan, de la Saint-Nicolas, de la roupie de sansonnet hors de prix.

Des millions sont dépensés pour l'encouragement des énergies dites renouvelables, notamment de l'éolien. Des bureaux privés chargés d'études et de campagnes d'information s'en mettent plein les poches. Les résultats des mesures de vent préalables à «l'encouragement des éoliennes» sont pitoyables. Ces arnaqueurs sont au courant, si j'ose, de la non-rentabilité de l'entreprise. Mais ils insistent pour la bonne cause, parce que c'est le geste qui compte, parce qu'une goutte d'eau à la mer fait monter son niveau. Et aussi pour une autre raison : les mêmes politiciens et fonctionnaires ont concocté une loi qui va faire payer aux paumés de consommateurs que nous sommes un rendement garanti pendant 20 ans des capitaux investis dans le «**courant vert**». En effet, cette loi prévoit le rachat obligatoire par les compagnies électriques, à un prix surfait, fixé par les producteurs, de tout kWh issu du «**nouveau renouvelable**». On comprend mieux que ce soient ces compagnies elles-mêmes qui se lancent dans l'investissement éolien (BKW/FMB, Groupe E, EOS, Axpo, Atel, NOK, etc.), pour encaisser la manne si généreusement distribuée.



Le Canton du Jura toujours rempli d'affreux malfrats

Après que la Confédération eut joué les préliminaires entre 1995 et 2000, certains jeunes carnassiers ont jugé le moment propice pour imposer des «**planifications éoliennes**» aux cantons qui n'y ont vu que du feu. Dans le cantonnet nouveau, Hervé Nusbaumer, le fils de l'urbaniste cantonal Dominique Nusbaumer (quelle coïncidence !), s'est associé à un Allemand intitulé Herr Doktor Oliver Kohle, pour fonder le bureau technique KohleNusbaumer. Kohle est un Teuton titularisé troisième Reich, gutturale grosse gueule, pugnace comme une tique teigneuse et dotée d'un culot d'Allemand. Kohle est le führer de Nusbaumer, insignifiant personnage, qui est à son papa, Sa Majesté l'urbaniste, ce que fut la pissotière à l'empereur Vespasien.

Kohle et Nusbaumer, c'est-à-dire Olive et Noyau, Kohle et Stérol se sont introduits dans le fromage à l'époque où Rase-pet (Frôle-vent) Kohler, dit Poupin le Bref, actuellement conseiller national et organisateur de concours de beauté pour volailles chinoises, était ministre de l'Environnement. Ce crapuleux bureau KoNu (plus KoNu qu'estimé) a publié un rapport complètement extravagant sur «**L'énergie éolienne dans le Canton du Jura**». Les margoulin auteurs de cette invraisemblable connerie ont choisi sur la carte les lieux les plus élevés ou proéminents. Puis, ils ont décrété qu'il devait y avoir du vent là-haut. Grâce à papa Anusbaumer, l'urbaniste en chef (les Anus font des Anus ! Quand les Anus sortent de leur

trou, ça sent très mauvais), et au pernicieux p'tit Kohler, comme par enchantement leur rapport bidon a été transformé en «**Plan directeur cantonal pour l'énergie éolienne**».

Comble d'honneur et encore une fois grâce à papi-Anus, ces deux glandus ont représenté la «**Conférence suisse des aménagistes cantonaux**» dans le groupe de travail chargé par l'Office fédéral de l'Énergie d'entériner le «**Concept pour l'énergie éolienne en Suisse**». Un délire total !

Dans un premier élan, le Gouvernement jurassien a été invité à choisir quatre sites prioritaires, à Saint-Brais, Lajoux, Les Breuleux et aux Bois, qui ont été inscrits à la fiche 5.06 du plan directeur.

On brasse de l'air avec du liquide

Entretemps, quelqu'un au Service cantonal de l'Aménagement du Territoire (SAT) avait réalisé qu'il restait dans le canton cinq communes sans plan de zones ni aménagement local, dont Le Peuchapatte. Les plans de zones sont spécialement établis pour que n'importe qui ne puisse pas construire n'importe quoi n'importe où.

La société Juvent SA, propriété à 100% des FMB, exploite les 8 éoliennes du Mont-Crosin / Mont-Soleil voisines, à 5 km du Peuchapatte. Pour les raisons financières indiquées plus haut, ainsi que par prestige, Juvent, qui se fout du vent mais ne pense qu'à la vente, veut implanter 7 nouvelles éoliennes : 4 dans le

secteur préexistant (BE) et 3 au Peuchapatte (JU).

On ravagera Le Peuchapatte, un des plus beaux sites du Jura, pour y implanter trois énormes éoliennes inutiles.

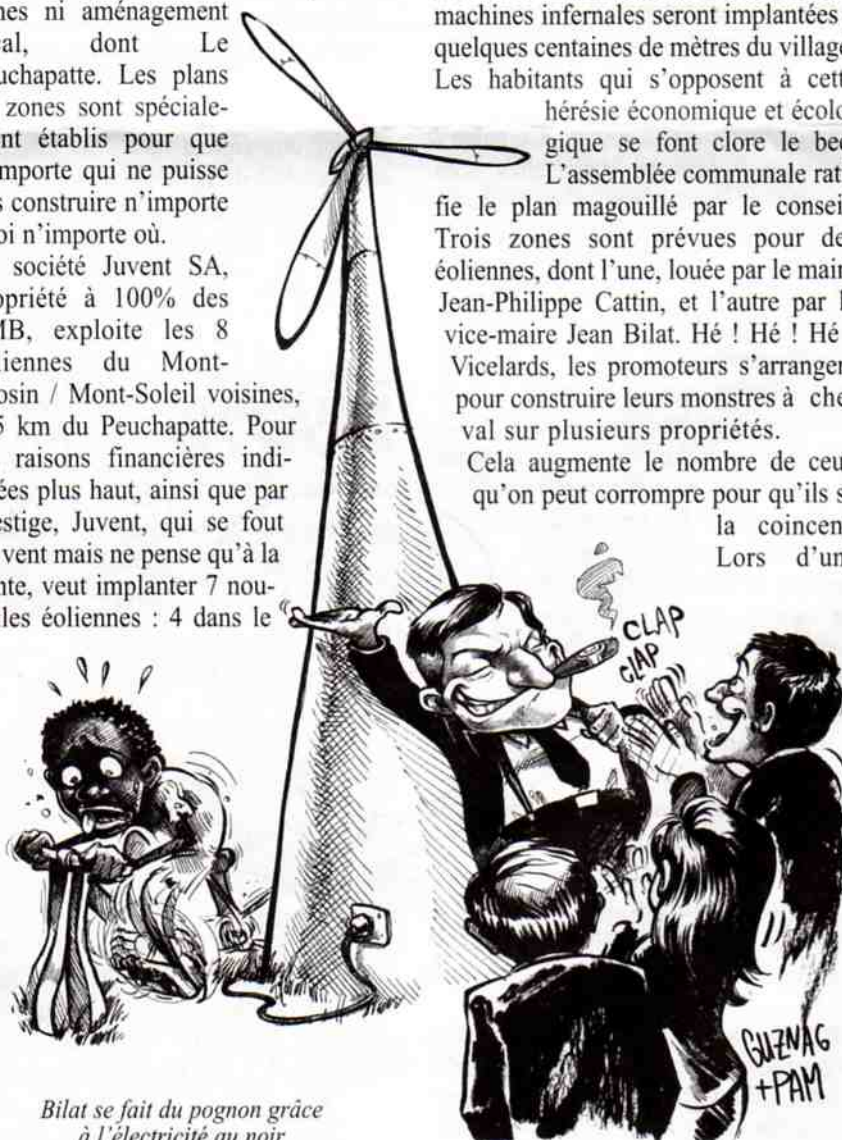
Le gauchiste idéaliste Jean Bilat fait de la gratte au Peuchapatte et se laisse graisser la patte par la droite scélérate

Natura, un bureau d'aménagistes-urbanistes des Reussilles, établit un plan de zones sans éoliennes pour Le Peuchapatte. Le plan va au canton, via le SAT (Service d'Aménagement du Territoire, l'instrument de Nusbaumer père). Le SAT doit soumettre le plan à tous les Services du canton, Forêts, Eaux, etc. Quand le projet approuvé revient au SAT, Nusbaumer commet un coup de force : sans consulter personne, il lui ajoute 3 zones d'éoliennes. Petit arrangement avec le maire Cattin (trente ans de dictature purino-bétaillère à la mairie) et un ou deux conseillers. Les machines infernales seront implantées à quelques centaines de mètres du village. Les habitants qui s'opposent à cette

hérésie économique et écologique se font clore le bec.

L'assemblée communale ratifie le plan magouillé par le conseil. Trois zones sont prévues pour des éoliennes, dont l'une, louée par le maire Jean-Philippe Cattin, et l'autre par le vice-maire Jean Bilat. Hé ! Hé ! Hé ! Vicelards, les promoteurs s'arrangent pour construire leurs monstres à cheval sur plusieurs propriétés.

Cela augmente le nombre de ceux qu'on peut corrompre pour qu'ils se la coïncent. Lors d'une



Bilat se fait du pognon grâce à l'électricité au noir

séance d'information, l'ingénieur Jean Bilat, un garçon qui connaît la technologie, demande qu'on installe non pas 3, mais 5 éoliennes au Peuchapatte. Pour quelques sous de plus, Bilat était prêt à s'en faire implanter une dans l'cul. Mais le représentant des FMB, un comble, le ramena à la raison en lui disant que c'était impossible, car le vent manquait. Avec sa grosse gueule, Bilat aurait pu se faire engager comme souffleur !

Le Peuchapatte est le plus haut point de vue du canton. On ne parle pas de la hauteur de vue de ses autorités. Ceux qui acceptent de se vendre en louant leurs terres recevront du pognon. Les enchères montent. On en serait à plusieurs milliers de francs par an.

Hélice au pays des horreurs

Pendant la mise à l'enquête publique, cinq citoyens, ainsi que la FP, ont fait opposition. FP : Fondation suisse pour l'aménagement du paysage. La FP est une fondation de droit privé, comme le WWF.

Juin 2006. Séance de conciliation entre la commune et le représentant de la FP, Richard Patthey, un Neuchâtelois qui habite près de Bienne et travaille au niveau fédéral.

Le vice-maire Bilat arrive en retard. Courageux comme on le connaît quand il ne risque rien, Bilat bille en tête se met immédiatement à invectiver l'opposant avec les arguments du grand voyageur ouvert et internationaliste qu'il est. Le prétendu citoyen du monde n'est que le vice-maire de l'immonde :

- Moi, je ne viens pas t'emmerder dans ton village ! éructe Bibi.

Cet immense branlu de Bibi Fricoteur, le même qui a déjà rendu aux Suisses la pierre d'Unspunnen que les Jurassiens avaient confisquée, croit que ce qu'il est prêt à détruire pour un peu de fric ne concerne que son hameau !

C'est le maire Cattin qui doit le calmer.

L'opposant se retire, mais ne retire pas son opposition, pas plus que l'imbécillité et la cupidité ne se retirent du blochérien Bilat.

Décembre 2006. En moins de temps qu'il n'en faut à Bilat pour établir le bilan de sa grandeur d'âme, les oppositions sont rejetées, balayées par le SAT d'Anusbaumer père, au service de son brasseur d'air et d'affaires de rejeton, Sphincterbaumer.

Janvier 2007. La FP (Fondation pour la protection du paysage) dépose un recours au Tribunal cantonal.

Deux de ces éoliennes seront construites

dans des zones répertoriées de protection du paysage du Jura comme sites méritant protection juridique.

Cette escroquerie aux moulins à vent, cet attentat contre Don Quichotte, ne rapportera un gros pécule qu'aux gros culs et crapules des Forces Motrices Bernoises.

Nos juges cantonaux accepteront-ils de sacrifier des sites protégés par le canton pour implanter des monstres nocifs et inutiles, juste pour remplir les fouilles du fils Trouducbaumer et payer une rançon annuelle à deux ou trois harpagons sans honneur du Peuchapatte ?

Peut-on encore attendre quelque chose de la Justice jurassienne ?

Espérons que oui.

Lecteurs aimés, lectrices adulées, ne considérez pas Mars comme le dieu de la guerre, mais comme celui du printemps.

Amitié. La Tuile